

2051

C I L S S

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

*Promotion des échanges des produits de l'élevage
dans les pays du couloir central*

PROPOSITION DE
MISE EN PLACE D'UN SYSTEME
D'INFORMATIONS COMMERCIALES

C I L S S

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

*Promotion des échanges des produits de l'élevage
dans les pays du couloir central*

**PROPOSITION DE
MISE EN PLACE D'UN SYSTEME
D'INFORMATIONS COMMERCIALES**

Avril 1993

Dr. SIDIBE Seydou, Vétérinaire Zootechnicien
CILSS B.P. 7049 Ouagadougou (B.F.)

P R E A M B U L E

Le présent document est une contribution à la recherche de solutions pratiques pour la mise en place d'un système d'informations commerciales performant et efficace, en vue de la promotion des échanges des produits de l'élevage en Afrique de l'Ouest. Il n'a nullement la prétention d'apporter des modifications spectaculaires, mais d'exploiter plutôt au mieux les informations utiles disponibles et pouvant servir valablement l'opérateur économique.

Il a été élaboré sur la base des interviews auprès des producteurs et commerçants, des informations recueillies auprès des techniciens et à partir de la documentation existante.

L'auteur souhaiterait que les structures concernées par la collecte, le traitement et la diffusion des informations commerciales puissent faire des observations et suggestions pertinentes en vue d'une amélioration éventuelle du système.

INTRODUCTION

L'Information est un outil indispensable pour une meilleure gestion des problèmes relatifs à la commercialisation du bétail et de la viande.

Il existe actuellement dans les pays sahéliens un système d'information à deux composantes :

- une composante traditionnelle, efficace mais ne servant qu'une minorité de grands commerçants ;
- une composante moderne insuffisamment exploitée et ne servant qu'aux besoins des administrations et des chercheurs.

Cette situation ne favorise pas une rationalisation du marché.

Il est plutôt question de mettre en place un système d'information moderne et non personnel. Pour cela, il y a lieu d'abord, d'analyser d'une part les besoins des commerçants en information commerciale, et d'autre part la structure et le fonctionnement du marché à bétail.

La proposition de système d'information moderne et performant inspirée de cette analyse doit résoudre les problèmes pratiques d'identification de moyens et mode de collecte, de traitement et de diffusion de l'information en précisant pour chaque type les acteurs: producteurs et utilisateurs.

1. INVENTAIRE ET ANALYSE DES RESEAUX D'INFORMATION EXISTANTS

1.1. Informations sur les marchés à bétail

On distingue principalement :

- les marchés quotidiens qui peuvent être soit de collecte, soit terminaux
- les marchés hebdomadaires où se regroupent les animaux en nombre important et où viennent s'approvisionner les commerçants en vue d'acheminer le bétail acheté vers d'autres marchés ;
- les marchés saisonniers qui se créent à des occasions particulières comme les fêtes.

Le commerçant de bétail qui n'arrive pas à acheter sur un marché se déplace vers d'autres. Il peut également s'approvisionner sur des marchés divers tout en ayant un marché de référence. Il peut également acheter hors marché directement auprès des producteurs. Les achats hors marché prennent de plus en plus de l'importance, sans doute à cause du manque d'organisation de certains marchés et du nombre impressionnant d'intermédiaires, qui agissent défavorablement sur les prix (chacun voulant prélever son bénéfice sur la transaction).

La collecte des animaux (bovins, petits ruminants et, à un degré moindre et selon la localité, équins, asins, camelins) est traditionnellement effectuée selon deux systèmes :

- les éleveurs amènent eux mêmes leurs animaux au niveau des marchés de collecte ou au marché intermédiaire ;
- les collecteurs locaux se rendent directement chez les producteurs.

Les marchés à bétail, qu'ils soient de collecte, de regroupement ou terminaux sont assez nombreux et le nombre de commerçants, de courtiers et d'intermédiaires de toutes sortes est assez impressionnant. Il y a cependant une insuffisance d'infrastructures d'accueil pour les centaines d'animaux qui sont régulièrement exposés à la vente : insuffisance de parcs clôturés, peu d'abreuvoirs, pas d'assainissement.

1.1.1. Pays sahéliens

Compte tenu du fait que notre centre d'intérêt se situe principalement dans les pays du couloir central, nous considérons dans un premier temps les marchés du Burkina Faso et du Mali comme marchés de référence au Sahel. Pour les pays importateurs que nous verrons plus loin, le marché ivoirien sera pris comme référence, étant entendu que les marchés ghanéens, beninois, nigérians, voire sénégalais, seront ultérieurement intégrés.

Les marchés à bétail du Burkina et du Mali ont généralement des fréquences variables, ponctuant le rythme des activités des commerçants. Les principaux marchés d'exportation orientés vers la Côte d'Ivoire sont les suivants : au Burkina Faso (Ouagadougou, Kaya, Koupela, Pouytenga, Youba et Bobo Dioulasso) et au Mali (Fatoma, Niono, Boussin, Kati et Koutiala).

Réseau officiel

Les informations formelles relatives à ces marchés à bétail portent essentiellement sur :

- le prix moyen hebdomadaire du bétail sur pied et par catégories, et ses fluctuations dans le temps et dans l'espace.
- la quantité du bétail présenté, le nombre de têtes vendues
- l'origine et la destination des animaux ayant fait l'objet de transactions.

Ces informations sont censées être disponibles hebdomadairement, mais en général elles ne le sont qu'un ou deux mois plus tard. Aussi, ne sont elles utilisées que par les services techniques et les experts à des fins statistiques. Elles s'avèrent donc peu utiles aux commerçants qui ont besoin de données en temps réel à intégrer dans leur processus de prise de décision. Cependant, même si elles sont disponibles en temps réel, on notera aussi que la nature et la forme de ces données ne facilitent pas leur prise en compte par le commerçant dans l'élaboration de sa prise de décision.

De façon plus explicite, on souligne que le prix moyen hebdomadaire de l'animal sur un marché donné est une donnée abstraite difficilement utilisable par l'exportateur pour se positionner sur tel ou tel marché.

S'agissant des indicateurs d'approvisionnement du marché et de niveau de transactions (quantités présentées et quantités vendues) tels que collectés, ils sont peu fiables et mal exploités puisqu'on ne les utilise pas pour donner des tendances du marché dans un futur proche. Par ailleurs, les données nationales ne sont pas mises à la disposition des pays importateurs.

S'agissant des données sur les exportations, il existe les informations officielles émanant des services techniques d'encadrement .Celles communément admises sont celles qui émanent des services vétérinaires (laissez passer zoo-sanitaires, certificat de sortie) et celles qui proviennent des services des douanes aux postes de sortie (déclaration, certificat d'exportation, de transit...)

Réseaux informels

La batterie d'information est véhiculée vers les commercants de façon informelle (parents voyageurs, transporteurs, pisteurs, logeurs,) et souvent par des moyens modernes de communication (téléphone, réseau administratif de commandement : rac, etc.).

Les commerçants qui ont presque toujours des liens familiaux dans les zones de production s'appuient sur des informations commerciales fournies par les parents. Certains s'informent auprès de voyageurs et de transporteurs qui font régulièrement le voyage entre certains marchés intéressants. D'autres disposent d'un certain nombre de pisteurs qui font la prospection auprès des zones de production et des marchés pour faire des options d'achat. Les logeurs, de leur côté, sur les principaux marchés, sont source d'informations sur les transactions commerciales.

Sur la base de toutes ces informations, compte tenu de leur expérience du marché, les commerçants par anticipation, décident de se placer sur un marché précis à un moment donné et pour cela, font le déplacement.

Pour eux, le coût de ce réseau d'information est nul et ils trouvent inconcevable que l'on puisse " vendre une parole ". Or, il s'agit en réalité d'un service rendu (bien économique) et qui a son coût. Ce coût est implicite et est inclus dans le prix de l'animal même si l'on ignore le comment et l'importance . Le fait que chaque commerçant dispose de son réseau particulier met en relief le non partage de l'information, ce qui en rend le coût relatif élevé.

Par ailleurs, un tel système d'information est elitique et exclut toute personne ne disposant pas de lien de parenté ou de connaissance dans le milieu. Enfin, il est de portée forcément limitée spatialement.

1.1.2. Pays côtiers

Restant toujours dans le contexte des pays du couloir central, les observations suivantes se référeront principalement au marché ivoirien.

Le marché de Port Bouet est en fait la bourse des marchés à bétail de Côte d'Ivoire. C'est à dire que l'état de ce marché se répercute sur la santé des marchés intérieurs. Il s'agit d'un marché terminal qui sert aussi de relais aux marchés intérieurs (Bouaké, San Pedro, Odjenné, Ferké). Des pays comme le Mali et le Burkina Faso déversent quotidiennement un lot important de bovins et de petits ruminants sur ce marché et les professionnels qui s'y trouvent ont pour la plupart leurs ramifications dans les pays sahéliens. Les marchands de bétail de Port Bouet sont en général en contact avec leurs parents installés au Sahel et le commerce semble avoir un caractère familial. Néanmoins, compte tenu de l'évolution de la production animale en Côte d'Ivoire, des autochtones s'adonnent actuellement au commerce du bétail.

Les informations disponibles sur le marché de Port Bouet ont trait principalement au prix des animaux présentés par races et espèces, au prix du kg de viande, au flux du bétail en provenance des pays sahéliens. Elles sont collectées mais relativement peu diffusées. Elles sont répercutées sur les commerçants sahéliens à travers des réseaux informels formés par une chaîne de parentés.

2. PROPOSITION D'UN SYSTEME D'INFORMATION

2.1. OPPORTUNITE DU SYSTEME :

L'inefficience des systèmes officiels d'information, le manque de rationalité du système informel, la nécessité de moderniser le commerce du bétail et de le rendre plus concurrençiel et l'adhésion des opérateurs à cette dernière dynamique, sont autant de facteurs qui militent en faveur de la mise en place d'un système d'information commerciale efficace et performant.

2.2. FINALITE ET OBJECTIFS :

2.2.1. Finalité :

Rationaliser le commerce de bétail et de la viande, le rendre plus performant en vue de reduire les coûts et augmenter la compétitivité du bétail sahélien.

2.2.2. Objectifs :

Mettre à la disposition des opérateurs économiques des informations commerciales utiles en temps réel et à moindre coût et de façon non discriminatoire en vue de leur permettre d'effectuer des achats, de faire des expéditions d'animaux en fonction du niveau de la demande, et minimiser les pertes physiques et économiques.

Le système doit être léger, de coût supportable pour faciliter ultérieurement son financement partiel ou total par les opérateurs économiques eux - mêmes.

2.3. IDENTIFICATION DES TYPES D'INFORMATIONS

Les interviews auprès des commerçants et des techniciens, la vision régionale du problème des échanges de produits de l'élevage ont permis d'identifier les informations prioritaires. Il s'agit de :

2.3. 1. Pour les exportateurs :

- informations sur les marchés d'approvisionnement : prix, qualité et offre
- informations sur la situation des marchés des pays importateurs (prix, niveau d'approvisionnement, niveau des transactions, niveau des arrivages) :
- informations administratives (lieux pour effectuer certaines formalités et règlementations en vigueur, conseils pratiques) ;
- informations sur la logistique (mouvement et disponibilité des moyens de transport et prix du transport) ;
- informations bancaires (disponibilité des lignes de crédit, chronique des opérations bancaires, informations diverses sur le système bancaire, conseils pratiques).

2.3.2. Pour les importateurs :

- liste des exportateurs avec intention d'exporter, capacité et rythme d'exportation , intention pour les 30 prochains jours ;
- catégories d'animaux disponibles ;
- niveau et évolution des prix sur les marchés: fourchette de prix sur les marchés sahéliens des espèces et catégories définies, appréciation du niveau des prix et tendances ;
- disponibilité des animaux : espèces et catégories définies sur ces marchés, abondance, pénurie et tendances ;
- procédures et règlementation en vigueur ;

2.4. ANALYSE DES DONNEES NECESSAIRES DU SYSTÈME D'INFORMATION

2.4.1. Informations relatives aux marchés d'approvisionnement :

**** le niveau d'approvisionnement des marchés d'achat :***

L'exportateur est intéressé de toute évidence par certaines catégories d'animaux sur les marchés d'exportation qui sont celles demandées sur les marchés d'importation. Il s'agit principalement des zébus selon trois spécifications :

- taureaux adultes de qualité spéciale, de 6 à 8 ans, pesant plus de 400 Kg. (C1)
- taureaux qualité export, de 4 à 5 ans, pesant entre 350 et 400 kg. (C2)
- taureaux tout venant d'environ 3 à 4 ans, pesant entre 300 et 350 kg. (C3)

Pour les ovins, principalement de race sahélienne, destinés à l'exportation, le poids vif doit varier entre 35 et 40 kg, l'âge entre 1 à 2 ans. (PR)

Pour ces animaux, l'exportateur est intéressé de savoir si l'offre est suffisante.

Plus précisément, ce n'est pas l'effectif des catégories citées qui intéresse; mais plutôt de savoir si les quantités présentées sont en augmentation ou en diminution par rapport à certaines périodes de référence : semaine dernière, mois dernier, même période de l'année passée ; et surtout si l'offre est suffisante ou insuffisante.

**** les prix :***

L'exportateur est intéressé par le niveau et la variation des prix des catégories d'animaux d'exportation. Au plan spatial, il doit donc disposer en temps opportun du niveau des prix sur un certain nombre de marché à vocation d'exportation. Pour le Burkina Faso, il s'agira des marchés de Ouagadougou, Pouytenga, Kaya, Bobo Youba. Pour le Mali, il s'agira des marchés de Niono, Boussin, Fatoma, Koutiala et Kati.

Au plan de l'évolution des prix dans le temps, le commerçant voudrait savoir quelle est la tendance des prix et si, cette tendance est normale pour la période.

Quant à l'expression du prix, elle doit avoir les caractéristiques opérationnelles suivantes : se rapporter à une catégorie d'animaux destinés à l'exportation, être un prix effectif de transaction et non un prix moyen, c'est à dire qu'il faudrait avoir le prix le plus bas et le plus élevé. Par exemple, le prix du type de taureau d'exportation, de race zébu, de 4 ans environ, et pesant 350 kg environ, est compris entre 75.000 F CFA et 90.000 F CFA.

* *les informations administratives :*

L'exportateur ne dispose pas très souvent d'informations pouvant lui faciliter les procédures administratives. Aussi est-il nécessaire pour lui de connaître :

- les adresses des guichets uniques ;
- la liste des documents à fournir ;
- les informations sur les modifications des textes et la règlementation en vigueur (suppression de certaines formalités à l'exportation, nouvelle réglementation) ;

Il a besoin aussi de conseils pratiques de la part des services techniques.

* *les informations sur la logistique :*

Compte tenu de la complexité des moyens de transport et de son manque d'organisation, des efforts doivent être déployés pour collecter certaines informations y relatives. C'est ainsi que :

Concernant les expéditions par camion, il s'agira de collecter les informations suivantes :

- type de camions ;
- nature du chargement ;
- nombre de têtes de bétail ;
- destination des camions ;
- expédition effective pour la Côte d'Ivoire ;
- date probable d'arrivée ;
- prix moyen du chargement selon la destination et le lieu de départ.

Il faudrait aussi acquérir des conseils pour le choix des camions, s'assurer qu'ils sont en bon état et en règle.

Concernant les expéditions par train, les informations porteront sur :

- la disponibilité et le nombre de wagons ;
- les dates de départ des trains ;
- la périodicité des expéditions ;
- la durée moyenne du trajet ;
- prix moyen du chargement selon la destination et le lieu de départ.
- les conseils pratiques ;

** Informations bancaires :*

Une expansion importante et rapide du volume des exportations est peu probable à court terme et la surface financière des commerçants traditionnels devrait suffir. A moyen terme, dans l'hypothèse d'une reconquête du marché ivoirien et d'une rationalisation des transactions, le secteur bancaire devra être mis à contribution. Il sera appelé à fournir les informations sur le nombre de crédits accordés par mois, la valeur des crédits accordés, les encours totaux sur l'ensemble des crédits accordés, la disponibilité de ligne de crédit.

L'exportateur de type nouveau a besoin d'appui financier pour mener à bien ses transactions commerciales. Pour y parvenir, il a besoin d'information sur les possibilités et les conditions de crédit, sur le rapatriement des fonds (identité des banques spécialisées dans le transfert, les conditions de transfert, le délai d'attente, la périodicité, etc...).

2.4.2. Informations relatives aux marchés des pays d'importation :

Les informations suivantes sont recherchées :

- **les prix par espèces et catégories** : fourchette de prix (maxima et minima), appréciation des prix par rapport à une situation normale, tendance des prix (à la hausse et à la baisse) ;
- **état d'approvisionnement du marché par espèces et catégories** : état (excès d'offre ou de pénurie sur les marchés ivoiriens) ; catégorie et espèce les plus demandées.
- **situation actuelle du marché** : les arrivages de la semaine et les arrivages attendus (commandes faites) : nombre d'animaux arrivés par jour, et ceux attendus pour la semaine ou le mois d'après.
- **les abattages journaliers pour les principales villes ivoiriennes**
- **adresses et intention d'achat des espèces souhaitées des principaux opérateurs économiques**

3. MISE EN OEUVRE DU SYSTEME D'INFORMATION

3.1. Collecte et traitement des données

3.1.1. Collecte des données sur les marchés :

Il s'agit de mettre en place un système de collecte adapté aux besoins, ce qui nécessite des réaménagements au système actuel. Il faudrait recenser les commerçants opérant sur ces marchés (leur identité, leur adresse, leur intention d'exporter ou d'importer), les catégories d'animaux à l'exportation et les informations spécifiques à ces catégories, assurer la transmission rapide et correcte des informations utiles afin qu'elles soient traitées à temps. Par ailleurs, il faudrait vérifier la compétence des collecteurs et au besoin procéder à leur recyclage. A cet effet, une petite formation spécifique sera donnée aux agents chargés des relèvés sur les marchés pour qu'ils apprennent à mieux catégoriser les animaux. Un recyclage d'ensemble est nécessaire pour améliorer les données.

*** Prix et offre**

Les prix minima et maxima sont disponibles mais non publiés. Pour disposer de ces prix, il suffit d'établir la correspondance entre les catégories suivies par le dispositif national et les catégories d'exportation retenues. Pour cela, la définition des bovins dits d'exportation doit être affinée afin de différencier les trois principales catégories de bovins (C1, C2, C3) et une catégorie de petits ruminants (PR).

*** Liste et intention des exportateurs/et importateurs**

L'ONAC au Burkina et la Chambre de Commerce au Mali ou le syndicat des exportateurs/et importateurs devront fournir la liste et le point de contact des principaux exportateurs/ et des importateurs avec pour chacun :

- la capacité d'exportation/ou d'importation par espèce
- le délai de livraison selon la destination (exportation)
- les intentions à l'exportation / et à l'importation par espèce

*** Expédition**

Pour l'expédition par camion, une fiche additionnelle doit être introduite afin de relever les départs et affrètements des camions. Elle pourrait contenir les éléments suivants:

- nom du marché et date de départ ;
- spécification et nombre de camions (tonnage) ;

- nature du chargement (espèce d'animaux) ;
- nombre d'animaux ;
- destination (ville) ;
- date probable d'arrivée à destination ;
- prix moyen du chargement selon la destination et le lieu de départ.

Cette fiche sera introduite sur les principaux 10 marchés d'exportation suivis et non seulement sur les marchés retenus pour le système d'information.

Pour l'expédition par train (Burkina Faso), il sera demandé à la Société de Chemin de Fer du burkina (SCFB) de fournir hebdomadairement, les informations suivantes :

- les expéditions réalisées, en cours ou en préparation pour la semaine avec spécification :
 - de la gare de départ (Ouaga, Kaya, Bobo) ;
 - de la date de départ ;
 - du nombre de wagons ;
 - du nombre d'animaux par espèce ;
 - de la gare de destination finale ;
 - de la date effective ou probable d'arrivée à destination ;
 - prix moyen du chargement selon la destination et le lieu de départ.

* *Informations administratives et bancaires*

L'Office National du Commerce Extérieur (ONAC) au Burkina Faso et l'Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI) au Mali, fourniront hebdomadairement une note donnant :

- les modifications ou précisions sur les procédures administratives
- des conseils pratiques.

Les banques secondaires de la place seront sollicitées mensuellement pour donner :

- la situation des crédits à l'exportation (nombre, valeur totale, encours) en faisant ressortir la part des exportations de bétail
- des conseils pratiques aux exportateurs

3.1.2. Traitement et analyse :

Les informations seront centralisées hebdomadairement au niveau de la structure responsabilisée pour le traitement (ONAC au Burkina Faso, OMBEVI au Mali) ; plus précisément, la personne chargée du traitement doit prendre les dispositions nécessaires auprès des producteurs de l'information pour que les délais convenus soient respectés. On note à ce sujet que la régularité de l'information en est une qualité essentielle puisqu'une fois le système mis en place, les utilisateurs compteront avec.

Le traitement consistera pour l'essentiel à :

- vérifier la cohérence et la vraisemblance des données
- traduire en terme qualitatif les données quantitatifs sur l'état du marché
- rédiger, un jour précis (à déterminer) le journal hebdomadaire suivant le canevas proposé (en annexe) ;
- sommer les capacités d'exportation et sommer les intentions d'exportation (pour les semaines et mois à venir), les données individuelles ne devant pas être publiées;
- rédiger le communiqué radio hebdomadaire (jour à déterminer) ;
- rédiger le fax à destination des opérateurs des pays importateurs et (exportateurs);

Il est indispensable pour la bonne marche du système de responsabiliser non seulement les structures, mais aussi les personnes ressources désignées à cet effet.

3.1.3. Diffusion des informations

La diffusion doit être faite selon le schéma proposé en annexe. On note que toutes les diffusions primaires (strictement locales) et secondaires (informations parvenues d'autres pays) auront lieu à des jours et heures ponctuels qui seront fixés de commun accord. Les informations reçues d'autres pays sont diffusées en l'état sans autres commentaires et analyse.

La cellule d'animation des différents cadres de concertation nationale, comprenant à la fois des techniciens de l'administration et des opérateurs privés veilleront à la bonne diffusion des informations recueillies.

Il y a lieu cependant de préciser que la collecte et la diffusion de l'information commerciale, comme nous l'entendons, entraînent des coûts récurrents qui ne devront pas dépasser annuellement, pour chacun des trois pays, 1.000.000 F CFA. Ces coûts comprennent les frais de collecte supplémentaire sur les marchés, les frais de téléphone des différents marchés de collecte au lieu de traitement, les frais de FAX pour la transmission des informations vers d'autres pays (du Burkina vers le Mali et la Côte d'Ivoire ; du Mali vers le Burkina et la Côte d'Ivoire; de la Côte d'Ivoire vers le Burkina et le Mali), les frais de reproduction au niveau des pays, et les frais de diffusion radiophonique./.

A N N E X E S

JOURNAL DE L'EXPORTATEUR

2045 :

Semaine du au

* A envoi ~~for fax~~
 en et à diffuser à
 le radio dans le pays
 exportateur

SITUATION DES MARCHES

	OFFRE		PRIX		Tendance
	Etat	Tendance	Minimum	Maximum	
Marché de					
Cat. 1 (Bovins de +400kg)					
Cat. 2 (Bovins 370-400kg)					
Cat. 3 (Bovins 370-300kg)					
P.R (ovins + 35-40kg)					
Marché de					
Cat. 1					
Cat. 2					
Cat. 3					
P.R					
Marché de					
Cat. 1					
Cat. 2					
Cat. 3					
P.R					

EXPEDITIONS

CAMION

	Type de camion	Nature du chargement	Nbre de têtes	Destinat. finale	Date prochain	Coût du transpo
					d'arrivée	prochain
Marché de						
Marché de						
Marché de						

TRAIN

	Type de wagons	Nombre de wagons	Nature du Charg.	Nbre de têtes	Destinat. finale	Date prochain	Coût transp
						d'arrivée	prochain
Gare de							
Gare de							
Gare de							

CHRONIQUE BANCAIRE

	Nbre de crédits	Valeur des crédits	Encours totaux	Dispon. ligne crédits
Banque.....
Banque.....
Banque.....
Conseils pratiques

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1. Notes sur les procédures

2. Conseils pratiques

JOURNAL DE L' IMPORTATEUR

lors :

Semaine du au

SITUATION DES MARCHES

	OFFRE		PRIX		
	Etat d'approv.	Tendance	Minimum	Maximum	Tendance
Marché de					
Cat. 1					
Cat. 2					
Cat. 3					
P.R					
Marché de					
Cat. 1					
Cat. 2					
Cat. 3					
P.R					
Marché de					
Cat. 1					
Cat. 2					
Cat. 3					
P.R					

ARRIVAGES EFFECTIFS

CAMION

	nombre de camion	Nature du chargement	Nbre de têtes	provenance	Date d'arrivée	Coût du transport
Marché de						
Marché de						
Marché de						
TRAIN						

Marché de



Marché de



Marché de



TRAIN

	Type de wagons	Nombre de wagons	Nature du Charg.	Nbre de têtes	provenance	Date d'arrivée	Coût du transport
Gare de							
Gare de							
Gare de							
ARRIVAGES ATTENDUS							

CAMION

	Nbre camion	Nat. du chargement	Nbre têtes	provenance	Date d'arrivée	transport
Marché de						
Marché de						
Marché de						
TRAIN						

Marché de

Marché de

Marché de

TRAIN

	Type wagons	Nbre wagons	Nat. du Charg.	Nbre de têtes	provenance	Date d'arrivée	transport
Gare de							
Gare de							
Gare de							

Gare de

Gare de

Gare de

* A envoi fax vers les pays exportateurs

* A diffuser des les fax importés
en y ajoutant le fax provenant du
mali et du burkina faso

ARRIVAGES ATTENDUS

CAMION

	Nombre de camion	Nature du chargement	Nbre de têtes	Provenance	Date d'arrivée	Coût du transport
--	------------------	----------------------	---------------	------------	----------------	-------------------

Marché de.....

Marché de.....

Marché de.....

TRAIN

	Type de wagons	Nombre de wagons	Nature du Charg.	Nbre de têtes	Provenance	Date d'arrivée	Coût du transport
--	----------------	------------------	------------------	---------------	------------	----------------	-------------------

Gare de.....

Gare de.....

Gare de.....

SITUATION DES ABATTAGES

	Nbre d'animaux abattus	Prix carcasse		Prix kg viande
		Minimum	Maximum	

Abattoir de

C1

C2

C3

PR

Abattoir de

C1

C2

C3

PR

Abattoir de

C1

C2

C3

PR

Schéma de publication des indicateurs du marché sahélien

Indicateurs	Période de référence	Mode et date de diffusion		
		Radio (Langues nationales)	Bulletin	Journal
Prix des 3 catégories de bétail à l'exportation et de la catégorie des petits ruminants	Semaine	Vendredi	15 jours après période de référence	1er lundi après période de référence
Etat d'approvisionnement des marchés	Semaine	Vendredi	15 jours après période de référence	1er lundi après période de référence
Informations sur la logistique (Camion/train)	Semaine	Vendredi	15 jours après période de référence	1er lundi après période de référence
Informations bancaires	Mois		15 jours après période de référence	15 jours après période de référence
Informations administratives (notes, conseils, divers)	Mois		15 jours après période de référence	15 jours après période de référence

Schéma de publication des indicateurs des marchés ivoiriens

Indicateurs	de référence	Mode et date de diffusion		
		Radio (Langues nationales)	Journal	Bulletin
Prix des six catégories de bétail présenté et de la catégorie des petits ruminants	Semaine	Vendredi	1er lundi après période de référence	15 jours après période de référence
Etat d'approvisionnement des marchés	Semaine	Vendredi	1er lundi après période de référence	15 jours après période de référence
Arrivages sur marchés arrivages effectifs arrivages attendus	Semaine	Vendredi	1er lundi après période de référence	15 jours après période de référence
Départs des camions des pays côtiers vers le Sahel	Semaine		1er lundi après période de référence	15 jours après période de référence

Responsabilités dans la collecte et le traitement des informations

Indicateurs	Collecte	Traitement et rédaction
Données sur les marchés	CSA (Burkina Faso) OMBEVI (Mali) DPE (Côte d'Ivoire)	CSA OMBEVI (Mali) DPE
Informations sur la logistique	CSA OMBEVI (Mali) DPE	CSA OMBEVI (Mali) DPE
Informations administratives	ONAC (Burkina Faso) DNAE (Mali) DPE (Côte d'Ivoire)	ONAC (Burkina Faso) DNAE (Mali) DPE (Côte d'Ivoire)
Informations bancaires	CNCA (Burkina Faso) OMBEVI (Mali) DPE (Côte d'Ivoire)	

Responsabilités dans la diffusion des informations

Indicateurs	Structures Responsables	Personnes Responsables
Communiqués radio	ONAC (Burkina Faso) OMBEVI (Mali) DPE (Côte d'Ivoire)	
Journal	ONAC/DPIA/ CSA OMBEVI (Mali) DPE	
Bulletin	CSA/DPIA/ONAC OMBEVI (Mali) DPE	